



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>



*Syndicat - national - Indépendant  
de l'Enseignement du Second degré*

<http://www.sies.fr>

*Fédération Autonome de l'Éducation Nationale*

## **GRÈVE ET MANIFESTATION - JEUDI 9 AVRIL 2015. RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DU COLLÈGE ! ABROGATION DES DÉCRETS PEILLON - HAMON !**

Suite logique de la « refondation » de l'école, le ministère s'attaque désormais au collège et tente d'imposer une réforme qui aurait pour conséquences dès la rentrée 2016 :

- le renforcement de l'autonomie des établissements, qui sera de fait l'autonomie du chef d'établissement ;

- un pouvoir accru donné aux parents ;
- la disparition des programmes et des horaires nationaux ;
- la disparition de certains enseignements ;
- l'interdisciplinarité imposée conduisant à la polyvalence forcée des enseignants ;
- la multiplication des réunions stériles ;
- la disparition de la liberté pédagogique individuelle des professeurs.

**Nous voulons être, et rester, des professeurs, et non devenir des animateurs socio-culturels !**

Le rejet de cette réforme du collège ne figurait pas initialement dans l'appel à la grève pour le 9 Avril. C'est pour cette raison que le SIAES-FAEN ne s'était pas associé à cette journée d'action. Nous nous félicitons que de nouvelles organisations syndicales s'opposent désormais aux projets du ministère et modifient les raisons de leur appel à la grève.

**Face à la volonté de la ministre d'imposer sa réforme, le SIAES-FAEN appelle à la grève et aux manifestations le 9 Avril.**

**Si le ministère persiste dans cette voie, le SIAES-FAEN appellera à de futures actions (grève en Mai, grève des examens de fin d'année).**

**Le SIAES - FAEN rappelle son opposition à la Loi de refondation de l'école de Vincent Peillon (approuvée par le SNALC, l'UNSA et le SGEN ; abstention du SNES) et à ses principales conséquences :**

- modification du statut des enseignants (décret du 20 Août 2014) ;
- disparition du cadrage national qui garantissait l'équité de traitement des professeurs partout sur le territoire au profit de la mise en place d'un arbitraire local (autonomie de l'établissement et du chef d'établissement dont le pouvoir est considérablement accru) ;
- dénaturation des missions et multiplication des tâches imposées (réunions stériles) ;
- augmentation du temps de travail et dégradation des conditions de travail ;
- augmentation des effectifs par classe ;
- disparition de certaines décharges statutaires (sous forme d'heure poste ou d'HSA) remplacées par des indemnités (IMP) d'un montant aléatoire ce qui entraîne mécaniquement l'augmentation du temps de travail des professeurs et une diminution de leur traitement ;
- réforme de l'éducation prioritaire et exclusion du dispositif de certains établissements ;
- rattachement du collège à l'école primaire (décret du 24 juillet 2013) ;
- création du bloc bac - 3 / bac + 3 (circulaire du 18 juin 2013) ;
- suppression du redoublement.

**Deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus.**

**SYNDICAT INDÉPENDANT ACADÉMIQUE, NATIONAL ET FÉDÉRÉ**

**Le SIAES-FAEN, LE syndicat INDÉPENDANT !**



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

<http://www.siaes.com>



Syndicat - national - Indépendant  
de l'Enseignement du Second degré

<http://www.sies.fr>

Fédération Autonome de l'Education Nationale

## Une idéologie éculée qui menace l'Ecole républicaine.

Extrait du « *Courrier du S.I.A.E.S.* » n° 64 - 23 mars 2015

La politique conduite par les ministres Peillon, Hamon et Vallaud-Belkacem procède d'une idéologie éculée qui menace l'Ecole républicaine, sa capacité à instruire les élèves et donc l'avenir de la nation, et la transmission des savoirs et des savoir-faire qui constituait jusqu'à ce jour le cœur du métier d'un professeur. Cette politique est dans la ligne de celle des précédents ministres, dont Luc Chatel. Seul l'enrobage change. La volonté d'augmenter le temps de présence des enseignants dans les établissements et de les transformer en animateurs est la même. Nous ne pouvons que combattre cette rupture de paradigme.

La mise en place du nouveau socle commun, la réforme du collège (désormais rattaché à l'école primaire) et les nouveaux programmes visent plusieurs objectifs : masquer la baisse du niveau des élèves résultant de décennies de renoncements successifs quant aux exigences, poursuivre la déstructuration des enseignements, conduire via la « transversalité » et le « décloisonnement » à la polyvalence des professeurs - qui deviendraient ainsi interchangeables - en faisant progressivement disparaître la notion même de discipline. Le « travail en équipe » imposé et la « pédagogie de projet » ne sont que des avatars de cette idéologie. Le « corps unique de la maternelle à l'université » attend en embuscade.

Sans jamais s'en prendre au mal qui ronge l'Ecole, les réformes successives imposées avec violence aux personnels et aux élèves se ressemblent toutes. Le collège uniforme succède au collège unique. Le lycée et le supérieur, déjà en crise, seront fortement affectés par la mise en place du bloc bac - 3 / bac + 3.

La situation est critique. Les professeurs sont confrontés à des classes surchargées extrêmement hétérogènes et à une part croissante d'élèves dépassés par les lacunes, qui ne travaillent plus et qui adoptent un comportement perturbateur. Aucune solution efficace n'est proposée par nos ministres et surtout pas le rétablissement de l'autorité des adultes et des exigences en terme de travail.

La modification des statuts et des missions, la suppression de certaines décharges horaires et l'apparition des IMP (indemnités pour missions particulières) entraînent une augmentation du temps de travail et parfois une perte de revenus pour les enseignants. Les réunions stériles, souvent durant la pause méridienne, et les tâches supplémentaires imposées par les chefs d'établissement se multiplient. Le SGEN et l'UNSA ont voté pour la mise en place du socle commun et pour que les IMP soient soumises à l'avis du Conseil d'Administration. Les parents et les élèves auront donc leur mot à dire quant à l'indemnité versée. Certains syndicats (SNALC et SNES) tentent désormais de se refaire une virginité en protestant contre les conséquences de la Loi Peillon et de la modification des missions et statuts des enseignants qu'ils avaient pourtant activement soutenues.

La mobilisation contre ces réformes doit s'amplifier. Notre congrès annuel sera l'occasion de faire le bilan des effets néfastes des modifications statutaires et des réformes en cours et d'avoir des échanges syndicaux et professionnels fructueux dans un contexte, comme toujours, convivial.

Nous remercions les professeurs qui ont porté leur voix sur les listes **SIAES - SIES / FAEN** aux élections professionnelles de décembre 2014 et qui ont contribué au score et à la représentativité historiques du **SIAES** pour la période 2014-2018. Nous voyons dans le résultat obtenu la reconnaissance de notre indépendance idéologique et du sérieux de notre travail bénévole quotidien. Le **SIAES** ne soutient aucun parti politique et n'a été soutenu par aucun parti durant ces élections, à la différence d'autres.

Notre équipe va réaliser un véritable marathon syndical de mars à juillet en siégeant dans les nombreuses commissions où votre carrière est gérée (Groupes de Travail, CAPA, FPMA).

L'augmentation des suffrages en faveur du syndicalisme indépendant confère une responsabilité encore plus grande aux commissaires paritaires et aux responsables du **SIAES** pour défendre les mandats qui leur ont été confiés à la fois dans les commissions paritaires administratives et au cours des audiences qui leur sont régulièrement accordées au ministère et au rectorat. **FAEN** et **SIAES** ont été reçus à plusieurs reprises au ministère ces dernières semaines. Les interventions auprès des services du rectorat sont quotidiennes.

**Deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus.**  
**SYNDICAT INDÉPENDANT ACADÉMIQUE, NATIONAL ET FÉDÉRÉ**  
**Le SIAES-FAEN, LE syndicat INDÉPENDANT !**